

BNS Les cantons restent dans l'attente d'un versement d'une part des bénéfices de la Banque nationale suisse. Maurice Tornay donne son analyse de la situation.

5,8 milliards de bénéfices, et nous?

LYSIANE FELLAY

En plein cœur de la crise financière et de la dette, la Banque nationale suisse a annoncé la semaine dernière avoir pu dégager un bénéfice de 5,8 milliards de francs après neuf mois. Néanmoins, cette situation ne permet

l'Etat du Valais ne prévoit aucun montant par mesure de prudence et vu le double frein aux dépenses et à l'endettement», explique Maurice Tornay. A ses yeux, il n'est pas indiqué de décider de nouvelles dépenses sans disposer des recettes nécessaires. «Il n'est pas question d'exposer l'Etat à un



«**La BNS doit distribuer aux cantons ses bénéfices selon une politique constante.**»

MAURICE TORNAY EN CHARGE DU DÉPARTEMENT DES FINANCES

pas aux cantons et à la Confédération de pouvoir espérer une distribution des bénéfices de la BNS. «*Cette situation est réjouissante, mais il s'agit là d'un résultat intermédiaire, réalisé grâce à une plus-value de 5 milliards provenant de la hausse du prix de l'or*», note Maurice Tornay, conseiller d'Etat en charge du Département des finances. Pour lui, il faut donc tenir compte de ces éléments dans l'appréciation de ce résultat, surtout vu l'évolution rapide dans ce secteur.

Prudence de rigueur

Il est donc difficile de faire des prévisions. La distribution de l'argent dépendra de plusieurs facteurs: «*Le bénéfice 2011 sera un des éléments déterminants parmi d'autres, dont celui de la distribution constante des bénéfices*», précise Maurice Tornay.

En Valais, on préfère donc se prémunir. «*Le budget 2012 de*

risque d'excédent de charges, respectivement d'insuffisance de financement en 2012», continue-t-il. Et quant à l'obtention de cet argent à l'avenir, le conseiller d'Etat précise: «*Dans sa planification financière, l'Etat du Valais compte bien obtenir à nouveau le versement annuel de 65 millions dès 2013, comme par le passé.*»

Economiser, oui, mais pas sur le dos des cantons

La BNS souhaite aussi reconstituer ses provisions, en raison de l'impact sur ses comptes de la valorisation du franc. Pour Maurice Tornay: «*C'est compréhensible qu'elle veuille le faire. Mais cet aspect n'est cependant pas l'élément justifiant de ne pas reverser d'argent aux cantons. Je reste persuadé que la BNS doit distribuer aux cantons la part prévue aux bénéfices selon une politique constante.*»

Si finalement, il devait y avoir



La hausse du prix de l'or a permis à la Banque nationale suisse d'améliorer sa situation. Mais les cantons et la Confédération ne peuvent pas encore se réjouir. KEYSTONE

une distribution des bénéfices de la BNS, comment l'Etat du Valais utiliserait cette manne? «*La part du canton au bénéfice net de la BNS constitue une recette ordinaire de l'Etat qui n'est pas affectée, au même titre que l'impôt.*

L'ensemble des recettes du ménage cantonal a permis de financer les dépenses courantes, procéder à un niveau record d'investissement tout en réduisant de manière très importante la dette de l'Etat», explique Maurice Tornay.

Une interpellation sur ce sujet du groupe UDC demande quelle sera la suite de l'histoire si les bénéfices de la BNS sont perdus pour les cantons. Cette question sera traitée jeudi prochain au Grand Conseil. ●